



Aides au BAFA-BAFD

Édition 2025 (mise à jour au 21/01/2025)

Les aides peuvent évoluer en cours d'année.

Il existe plusieurs possibilités pour vous aider à financer votre formation BAFA*.
Plusieurs structures, locales et nationales proposent des aides financières.

Regardez si vous êtes concerné(e) !

Mairies et Collectivités locales.....	p 2
Conseil départemental de l'Oise	p 3
Comités d'Entreprise & Organisations	p 3
Caisse d'Allocations familiales (CAF)	p 4

**Certaines aides présentées ici sont valables uniquement si vous passez le BAFA avec les CEMÉA Picardie.*

Mairies et Communautés de Communes

Certaines collectivités soutiennent les jeunes qui passent le BAFA.

En partenariat avec les CEMÉA

La Communauté de Communes du Vimeu propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. Un stage de formation générale BAFA et un stage d'approfondissement BAFA sont organisés sur le territoire en 2025.

Contactez *Christophe Haussoulier* au 03 22 30 68 87.

La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. Un stage de formation générale BAFA et un stage d'approfondissement BAFA sont organisés sur le territoire en 2025.

Contactez *le service Enfance Jeunesse* au 03 22 19 20 35.

La Communauté de Communes Terre de Picardie propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA par une aide financière.

Contactez *Ludovic Antiochus, coordonnateur enfance*, au 03 64 63 00 69.

La Communauté de commune de Ponthieu Marquenterre propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA par une aide financière.

Contactez *Romain Vasseur, gestionnaire des ACM*, au 03 22 27 22 76.

La Commune de Saint-Maximin propose aux jeunes d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA des jeunes de la commune.

Contactez *les référents jeunesse* au 06 30 55 39 78 ou au 07 55 65 11 27.

La Communauté de Communes Nièvre et Somme propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA par une aide financière.

Contactez *Veronique Crognier* via v.crognier@nievresomme.fr

La Communauté de Communes du Pays du Coquelicot propose aux jeunes du territoire de devenir Animateurs dans leurs accueils de loisirs et d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. Un stage de formation générale BAFA est organisé sur ce territoire en 2024.

Contactez *le service Jeunesse de la collectivité* au 03 22 64 10 30

D'autres « Bons plans » sur le territoire

La ville d'Amiens soutient les jeunes amiénois de moins de 25 ans qui souhaitent accéder au BAFA. Le dispositif des « Chantiers Jeunes » permet d'avoir une aide de 175 euros pour financer une étape du BAFA. Réaliser un « Chantier Jeunes », c'est effectuer une mission d'utilité publique de 25 heures (chantier solidarité, humanitaire, prévention, rénovation, entretien, événementiel, stage).

Contactez *les Chargés.es de projets jeunesse d'Amiens*.

Renseignements sur le site internet : www.amiens.fr

La ville de Beauvais, le Blog46, service jeunesse de la ville de Beauvais, accompagne tous les jeunes dans leurs démarches (constitution de dossier, recherche de financement, accompagnement pour la réalisation de CV et lettre de motivation pour recherche de stages et/ou emploi...).

Renseignement et information au 03 44 79 39 39 ou à blog46@beauvais.fr



Conseil Départemental de l'Oise

Le Conseil départemental de l'Oise aide les jeunes de moins de 25 ans à hauteur de 300 euros pour le cursus BAFA ou BAFA. Le bénéficiaire s'engage à effectuer une contribution de 35 heures au service des structures du secteur non-marchand de l'Oise.

Toutes les infos et modalités d'attribution sur **Pass'BAFA Citoyen** sont disponibles sur le site web du conseil départemental de l'Oise :

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passbafa-citoyen>

Comité d'Entreprises & Organisations

Si l'employeur de vos parents est « affilié » à une des organisations partenaires des CEMÉA, vous bénéficiez d'avantages spécifiques.



PLURELYA (FNASS) Gestionnaire historique de l'action sociale pour le personnel de la Fonction Publique Territoriale & Hospitalière
Remise de 10% sur présentation d'une attestation



CEZAM Premier réseau de coopération entre CSE/CE.
Remise de 10% sur présentation de la photocopie de la carte CEZAM



COSOG-Caisse Des Dépôts.
Remise de 10% sur présentation de l'attestation d'appartenance au COSOG



CCE ORANGE Comité Central d'Entreprise Orange.
Aide financière pour la formation générale BAFA, contactez le CCE



CCE BNP PARIBAS Comité central d'entreprise des banques BNP Paribas.
Aide financière pour la formation d'approfondissement BAFA, contactez le CCE



ASMA Association d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
Aide financière pour la formation BAFA, contactez l'ASMA



ARAMIS Gestionnaire des activités sociales pour les salariés de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et de Météo-France.
Remise de 10% sur présentation d'une attestation d'adhésion à ARAMIS



UNOSEL Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs, Linguistiques et formation en langues.
Remise de 10% sur présentation du certificat de labellisation UNOSEL de votre organisme.



Avec les CEMEA, les aides de la CAF 80 sont déduites lors de l'inscription

Les Caisses d'Allocations Familiales

La CAF propose plusieurs aides, certaines en fonction de votre lieu de résidence.

Les aides de la CAF 80

La caisse d'allocation familiale de la Somme accorde des aides aux jeunes de maximum 25 ans, sans condition de ressources qui résident dans la Somme. Le jeune doit à minima financer 50€ de sa formation pour bénéficier de l'aide.

Pour la formation générale BAFA :

- Une Aide de 300€ pour un stage en internat
- Une Aide de 100€ pour un stage en demi-pension

Pour un approfondissement BAFA : « Accueillir un public en situation de handicaps » ou « Les jeunes enfants »

- Aide de 100€ pour les stages en internat et en demi-pension.

Pour la formation générale BAFD :

La caisse d'allocation familiale de la Somme accorde cette aide aux stagiaires volontaires dont la formation n'est pas prise en charge par une collectivité, un employeur ou un organisme.

- Une aide de 300€ pour un stage en internat
- Une aide de 100€ pour un stage en demi-pension

L'aide de la CAF 60

La caisse d'allocation familiale de l'Oise accorde une aide de 450€ sans condition de ressources pour les jeunes allocataires de la CAF. Cette aide sera remboursée à posteriori du stage BAFA.

Dossier à retirer auprès de la CAF de l'Oise

Pour des informations supplémentaires consultez la page dédiée du site web de la CAF de l'Oise : <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service/vie-professionnelle/je-souhaite-passer-mon-bafa-et-obtenir-une-aide-financiere>

L'aide nationale après l'approfondissement BAFA

Pour les stagiaires ayant terminé leur cursus de **formation BAFA**, la caisse nationale des allocations familiales accorde une bourse de 200€, sans conditions de ressources ni d'âge. Pour en bénéficier, il faut envoyer l'imprimé qui est à disposition dans ce lien : [CERFA CAF](#)

Ce document est à compléter dès la formation générale BAFA.

Besoin d'information complémentaire ?

Contactez les CEMÉA Picardie !

47, Boulevard d'Alsace Lorraine 80000 AMIENS

03 22 71 79 00 | contact@cemea-picardie.fr

Informations : www.cemea-picardie.fr | Inscription en ligne : www.cemea-formation.com